

TRIACT^{MC} PANSEMENT MOUSSE AVEC BORDURE EN SILICONE – Traitement des plaies AVRIL 2017

Marque de commerce : Triact^{MC} pansement mousse avec bordure en silicone

Dénomination commune : Pansement absorbant bordé – mousse hydrophile seule ou en association

Fabricant : Hollister

Forme : Pansement

Teneur : 100 cm² à 200 cm² (surface active)

Avis d'inscription à la Liste du RGAM – Médicament d'exception et à la Liste Établissements

RECOMMANDATION

En tenant compte de l'ensemble des critères prévus par la loi, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) recommande au ministre d'inscrire Triact^{MC} pansement mousse avec bordure en silicone (15 cm x 20 cm – 141 cm²) à la section des médicaments d'exception de la *Liste des médicaments* du régime général et à la *Liste des médicaments – Établissements*. Les indications reconnues pour le paiement dans la liste du régime général seraient les mêmes que celles des pansements inscrits sous la dénomination commune suivante : Pansement absorbant bordé – mousse hydrophile seule ou en association.

Évaluation

DESCRIPTION DU MÉDICAMENT

Triact^{MC} est une gamme de pansements bordés en mousse hydrophile. Ils sont constitués d'une matrice lipido-colloïde composée de polymères micro-adhérents qui forment un gel au contact de l'exsudat. De plus, ils possèdent un système multicouche en polyuréthane ainsi qu'une bordure en silicone. Leur usage est recommandé pour le traitement des plaies modérément à fortement exsudatives. Plusieurs gammes de pansements absorbants, bordés et constitués de mousse hydrophile, seule ou en association, figurent déjà sur les listes des médicaments. La présente évaluation découle de l'opportunité que l'INESSS a offerte au fabricant de soumettre une demande de réévaluation, à la suite du refus d'inscrire le format 15 cm x 20 cm – 141 cm² de Triact^{MC} pansement mousse avec bordure en silicone sur les listes des médicaments.

BREF HISTORIQUE

Décembre 2016 [Avis de refus d'inscription aux listes des médicaments](#)

VALEUR THÉRAPEUTIQUE

Lors de la précédente évaluation, l'INESSS a reconnu la valeur thérapeutique de ce pansement, mais de façon non incrémentale par rapport à celle de ses comparateurs, soit les pansements absorbants, bordés, constitués de mousse hydrophile (seule ou en association),

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1).

inscrits sur les listes des médicaments. Aucune nouvelle donnée clinique n'a été soumise dans les présents travaux.

JUSTESSE DU PRIX ET RAPPORT ENTRE LE COÛT ET L'EFFICACITÉ

L'évaluation économique du pansement étudié repose sur la comparaison de son coût par cm² de surface active avec la médiane ou la moyenne des coûts par cm² de surface active des comparateurs précités. Ceux-ci sont inscrits sur la *Liste des médicaments* de février 2016 et les dimensions de leur surface active s'apparentent à celle du pansement à l'étude. L'évaluation réalisée à partir du nouveau prix soumis par le fabricant pour le pansement visé est présentée dans le tableau suivant.

Comparaison des coûts du pansement Triact^{MC} pansement mousse avec bordure en silicone et des pansements absorbants bordés – mousse hydrophile seule ou en association

Triact ^{MC} pansement mousse avec bordure en silicone		Pansements absorbants bordés – mousse hydrophile seule ou en association		
Dimensions - surface active	Coût par cm ² de surface active ^a	Surface active	Coûts par cm ² de surface active ^a	
			Moyenne	Médiane
15 cm x 20 cm - 141 cm ²	0,0618 \$	100 cm ² à 200 cm ²	0,062 \$	0,062 \$

a Le coût est calculé à partir des prix de vente garantis des comparateurs tirés de la *Liste des médicaments* de février 2016 ou de celui soumis par le fabricant.

Le coût par cm² de surface active du pansement à l'étude est légèrement inférieur à la moyenne et à la médiane des coûts par cm² de surface active de ses comparateurs. Ainsi, Triact^{MC} pansement mousse avec bordure en silicone (15 cm x 20 cm - 141 cm²) satisfait aux critères économique et pharmacoéconomique.

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION ET SUR LES AUTRES COMPOSANTES DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ET CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES (ÉCONOMIE DE LA SANTÉ, OBJET DU RÉGIME GÉNÉRAL, CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES)

Étant donné que les résultats de la comparaison des coûts précitée sont en faveur du nouveau pansement, son inscription pourrait générer de faibles économies au budget de la RAMQ.

CONCLUSION SUR L'ENSEMBLE DES CRITÈRES PRÉVUS PAR LA LOI

Les membres du Comité scientifique de l'évaluation des médicaments aux fins d'inscription recommandent d'inscrire Triact^{MC} pansement mousse avec bordure en silicone (15 cm x 20 cm – 141 cm²) sur les listes des médicaments. Ils ont considéré les éléments suivants pour formuler leur recommandation :

- La valeur thérapeutique de ce pansement avait déjà été reconnue, mais de façon non incrémentale par rapport à celle de ses comparateurs, les pansements absorbants bordés – mousse hydrophile seule ou en association.
- Le coût par cm² de surface active de ce pansement est légèrement inférieur à la moyenne et à la médiane des coûts par cm² de surface active de ses comparateurs.
- De faibles économies seraient possibles à la suite de l'inscription de ce pansement.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1).

La recommandation des membres figure au début de cet avis et elle constitue la position de l'INESSS.

Des références, publiées ou non publiées, ont été consultées.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1).